

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 2 juin 2025

Date de l'annonce publique : 26/05/2025

Date de la convocation des conseillers : 23/05/2025

### Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Dimitrovska, Viktorija (fonctionnaire remplaçant le secrétaire communal).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		Référence du registre
Point de l'ordre du jour		5.01
Objet		<b>Organisation scolaire - Règlement d'organisation 2025-2026</b>

### Le conseil communal,

Vu le règlement d'organisation provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2025/2026 ;

Vu la circulaire ministérielle n°2025-022 (circulaire de printemps) concernant Organisation de l'enseignement fondamental pour la rentrée 2025/2026 ;

Vu l'avis de la commission scolaire du 13 mai 2025;

Vu la loi modifiée du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire ;

Vu la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Vu le règlement grand-ducal du 14 mai 2009 déterminant les informations relatives à l'organisation scolaire que les communes ou les comités des syndicats scolaires intercommunaux doivent fournir au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions ainsi que les modalités de leur transmission ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'arrêter l'organisation provisoire de l'enseignement fondamental de la Commune de Roeser pour l'année scolaire 2025/2026.

Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 1<sup>er</sup> du règlement grand-ducal du 14 mai 2009 susmentionné.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 10 juin 2025

  
Le bourgmestre,

  
Le secrétaire communal ff,